MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 14-4-92005016 ISSN : 0762 042 X

Avertissements agricoles ®

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, B.P. 67128, 35067 RENNES CEDEX, ✆ 99 36 01 74

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. GRIVAULT • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N°248
10 AVRIL 1992

EDITION CULTURES LEGUMIERES

ARTICHAUT

PUCERONS :

COTES D'ARMOR :

Dans les parcelles traitées en ce début de printemps, les populations de pucerons verts sont très faibles et ne nécessitent pas de nouvelle intervention insecticide pour le moment.

Dans les cultures qui n'ont pas encore reçu de traitement insecticide en ce début de printemps les populations de pucerons verts continuent d'augmenter. Dans ces cultures, il est urgent d'intervenir avec FOLIMATE à 2,5 l/ha ou ORTHENE 50 à 1,5 kg/ha.

Les pucerons noirs sont absents des cultures pour le moment.

FINISTERE :

Dans les parcelles situées à PLOUENAN, CARANTEC, SIBIRIL, PLOUGOULM, CLEDER et PLOUESCAT qui n'ont pas reçu de traitement insecticide à base de LANNATE 20 L en ce début de printemps, intervenez rapidement avec cette spécialité à la dose de 2 l/ha pour éliminer les pucerons verts et les apions présents.

Dans les autres parcelles du Nord-Finistère qui n'ont pas encore été traitées contre les pucerons, intervenez très rapidement avec FOLIMATE à 2,5 l/ha ou ORTHENE 50 à 1,5 kg/ha.

Les populations de pucerons noirs n'ont pas évolué et restent peu importantes pour le moment.

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR

Le vol de mouche du chou vient juste de débuter.

P 11

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

LAITUES

MILDIOU :

On constate une recrudescence de Mildiou sur laitues, chaque année au printemps. Pour l'éviter il est indispensable d'effectuer des traitements préventifs, même sur variétés résistantes à plusieurs souches de Mildiou.

Pépinière : Traiter dès la levée et jusqu'à la plantation, tous les 3 à 5 jours suivant la croissance, avec Zinèbe (en poudrage : BONZEBE 10) pour les 2 premiers traitements, puis Mancozèbe (de nombreuses spécialités de Mancozèbe seul ou en association avec d'autres matières actives sont homologuées sur laitue).

Après plantation : Continuer à assurer la protection avec des applications :

- tous les 5 à 7 jours si l'on utilise un produit de contact (Manèbe,Mancozèbe).
- tous les 14 jours, lorsque la spécialité associe un produit de contact et/ou un systémique et/ou un pénétrant.

C'est le cas de Pulsan, Pulsan pépite, Acylon P (Acylon P est autorisé seulement sur laitues de plein air), Rhodax, Fulvax 2000, Rémiltine S, Rémiltine S pépite, Cabestan.

Alterner les produits pour éviter les résistances . Dans les situations où l'on craint des attaques de Botrytis ou de Sclérotinia, ajouter l'une des spécialités suivantes : Rovral, Ronilan, Sumisclex que l'on alternera avec SUMICO L.

Les traitements doivent être stoppés impérativement au stade 16/18 feuilles de plus de 3 cm²

POMMES DE TERRE DE PRIMEUR

MILDIOU

COTES D'ARMOR :

Il n'a pas été observé de mildiou pour le moment. Néanmoins, dans le cas particulier des parcelles côtières où les pommes de terre atteignent 30 cm de hauteur de fanes et plus, les premières sorties de taches sont possibles. Dans ces cas particuliers, intervenez avec un fongicide de contact à base de chlorothalonil, folpel, mancozèbe, manèbe, métirame zinc ou zinèbe (nombreuses spécialités) ou BRESTAN à 2 Kg/ha.

Dans les autres parcelles de pommes de terre, il n'est pas utile d'intervenir pour le moment.

FINISTERE :

Il n'a pas été observé de symptômes de mildiou pour le moment. Néanmoins, dans le cas particulier des parcelles côtières de la région de SAINT POL DE LEON et ROSCOFF où les pommes de terre atteignent 30 cm de hauteur de fanes et plus, les premières sorties de taches sont possibles. Dans ces cas particuliers, intervenez avec un fongicide de contact à base de chlorothalonil, folpel, mancozèbe, manèbe, métirame zinc ou zinèbe (nombreuses spécialités) ou BRESTAN à 2 Kg/ha.

Dans les autres parcelles de pommes de terre et les autres régions du Finistère, il n'est pas utile d'intervenir pour le moment.

TOUTES CULTURES LEGUMIERES

Suite à la demande de la Société Bayer, nous vous informons que :

Dans le cadre de la législation actuelle de l'homologation des produits phytosanitaires, les produits MESUROL 50 et DISYSTON ne sont pas autorisés sur cultures légumières.